



COMMUNIQUÉ

Jeudi 23 avril 2020

- Covid-19 -

Achat de masques en prévision du déconfinement

Lundi 13 avril, le Président de la République, Emmanuel MACRON annonçait lors de son allocution devant les Français :

« En complément des gestes barrière que vous connaissez bien et qu'il vous faudra continuer à appliquer, l'État, à partir du 11 mai en lien avec les maires, devra permettre à chaque Français de se procurer un masque grand public. Pour les professions les plus exposées et pour certaines situations, comme dans les transports en commun, son usage pourra devenir systématique. ».

C'est pourquoi, aujourd'hui, la Communauté de Communes de la Haute Comté s'associe aux communes du territoire pour l'achat de **25 000 masques à destination des habitants de la Haute Comté**. Ces masques, en tissu et lavables, seront fabriqués en Europe. L'objectif est que les habitants puissent bénéficier d'un masque lavable et réutilisable au moment du déconfinement.

Les masques non sanitaires en tissu visent à apporter une protection supplémentaire, limitant la propagation du coronavirus par microgouttelettes lors d'un éternuement, d'une toux ou de la parole, mais ne se substituent pas aux gestes barrières et à la mesure de distanciation qu'il sera encore nécessaire d'appliquer.

Protégez-vous et protégez les autres.

Le Président
Anthony MARIE

